

## Quelle est la procédure pour prendre une licence à la FFTir pour la saison 2022/2023 ?

Pour prendre une licence à la FFTir pour la saison 2022/2023, la procédure demeure inchangée : **l'adhérent paie sa cotisation directement à son association**. Les démarches de renouvellement ou de création de licence se font toujours auprès des associations.

**La FFTir n'édiitera plus de licences physiques. Les licences seront entièrement dématérialisées, et disponible via le portail EDEN :**

Pour un renouvellement, le compte EDEN de l'adhérent est déjà créé (car importé depuis l'outil fédéral de gestion des licences ITAC) et il est donc nécessaire de l'activer.

Pour une nouvelle licence, l'association créera la fiche licencié (en y insérant le certificat médical) dans l'intranet fédéral ITAC, ce qui permettra au nouvel adhérent d'activer ensuite son compte sur EDEN.

**La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an est indispensable pour pouvoir prendre une licence.**

Une fois la licence validée et payée par l'association, et sous réserve de validité du certificat médical, la licence est disponible sur l'espace personnel EDEN de l'adhérent (Menu « **Ma Licence** »).

### • Est-il possible d'obtenir une licence papier ou physique pour la saison prochaine ?

Les licenciés pourront imprimer leur licence fédérale (sur support papier ou carte par exemple) disponible depuis le portail EDEN. Il sera toutefois obligatoire d'activer son compte EDEN pour obtenir sa licence fédérale. La FFTir ne fournira plus de licence physique.

## Quels sont les documents à fournir pour renouveler ou prendre une licence à la FFTir ?

Pour vous inscrire à la Fédération Française de Tir, vous devez passer par une association affiliée et fournir les pièces suivantes :

- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Certificat médical de **non contre-indication à la pratique du tir sportif en compétition et de loisirs datant de moins d'un an** ;
- Photo d'identité ;
- Adresse mail de contact (si possible) ;
- Règlement du montant de l'adhésion à votre association ;
- Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.

Ainsi que les renseignements suivants :

- Adresse et coordonnées (téléphone et mail si possible) ;
  - Lieu de naissance ;
  - **Nom de naissance pour les dames**

**L'association peut éventuellement demander des pièces supplémentaires.**

Lorsque le dossier est complet, l'inscription est finalisée par l'association auprès de la FFTir dans l'intranet ITAC.

### • Comment contrôler la validité de ma licence FFTir ?

Le QR Code de sécurité présent sur la licence dématérialisée permet de connaître la validité du document (lecture avec la plupart des smartphones et appareils numériques).



Fédération Française de Tir

LICENCE FÉDÉRALE  
Saison 2021 - 2022

Valable du 01 septembre 2021 au 30 septembre 2022



Nom : MARTIN  
Prénom : Patrice  
N° Licence : 82503428  
Né(e) le : 04.02.1961

N° Club : 0000000  
Cat. Age : Senior 3



F.F.Tir - 38, rue Brunel 75017 PARIS - [www.fftir.org](http://www.fftir.org) -  
Tél : 01 58 05 45 45

QR Code de sécurité en bas à gauche de la licence

- **Quid des achats chez mon armurier et du document à lui présenter ?**

**La présentation d'une licence dématérialisée est légale et respecte l'application des décrets et circulaires en vigueur.**